



Laïcité et loi de 1905

UTB de Chalon-sur-Saône

Mardi 13 octobre 2026

Une justification paisible…

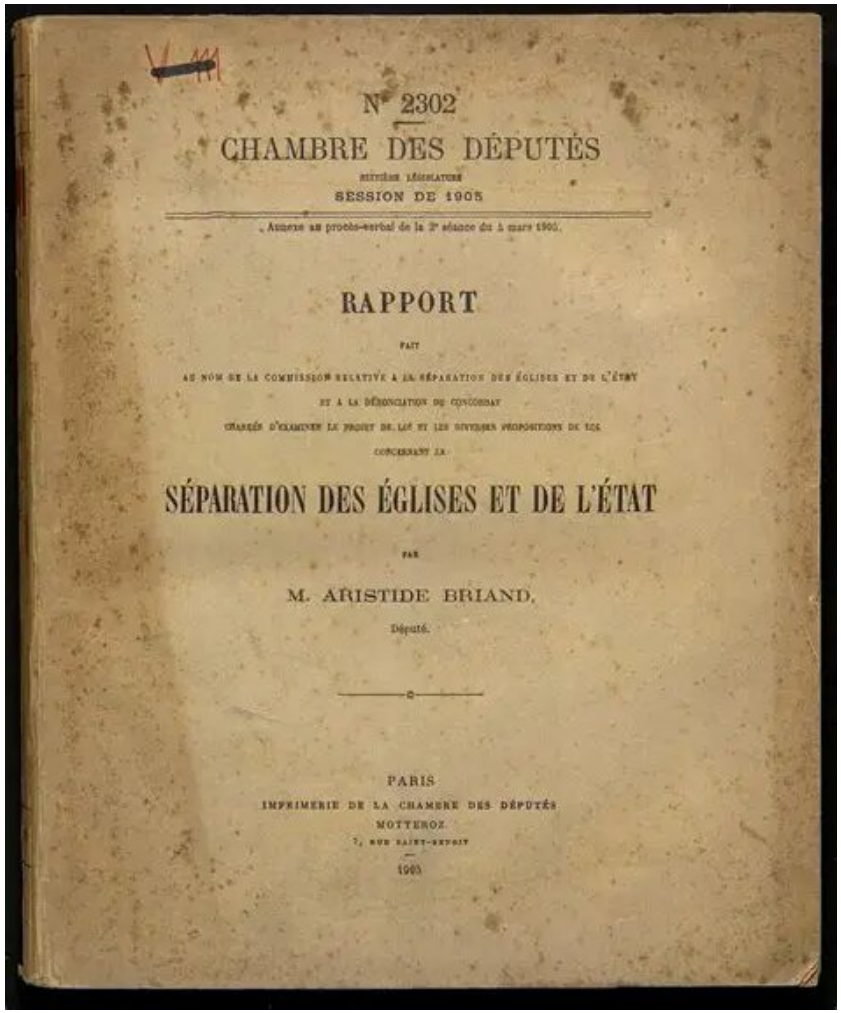

N° 2302

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SESSION DE 1905

Annexe au procès-verbal de la 3e séance du 3 mars 1905.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION RELATIVE À LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

ET À LA DÉNONCIATION DU CONCORDAT

CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DE LOI ET LES DIVERSES PROPOSITIONS DE LOI

CONCERNANT LA

SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

PAR

M. ARISTIDE BRIAND,

Député.

PARIS

IMPRIMERIE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

MOTTEROZ

7, RUE SAINT-BENOIT

1905

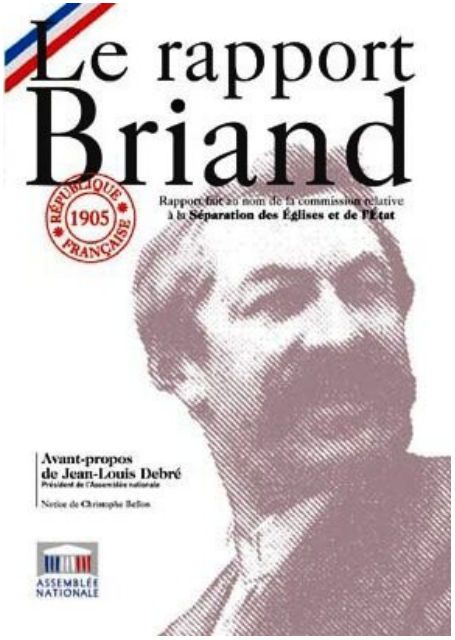

En guise de préambule politico-religieux…






france info
direct
UNE MESSE DEVANT 600 000 FIDÈLES
LEON XIV
LE PAPE À PARIS



Introduction politique





LA LOI

de Séparation des Eglises et de l'Etat expliquée au Peuple

Loi du 9 décembre 1905

Retour sur quelques évènements historiques avec plus ou moins de bonne foi…

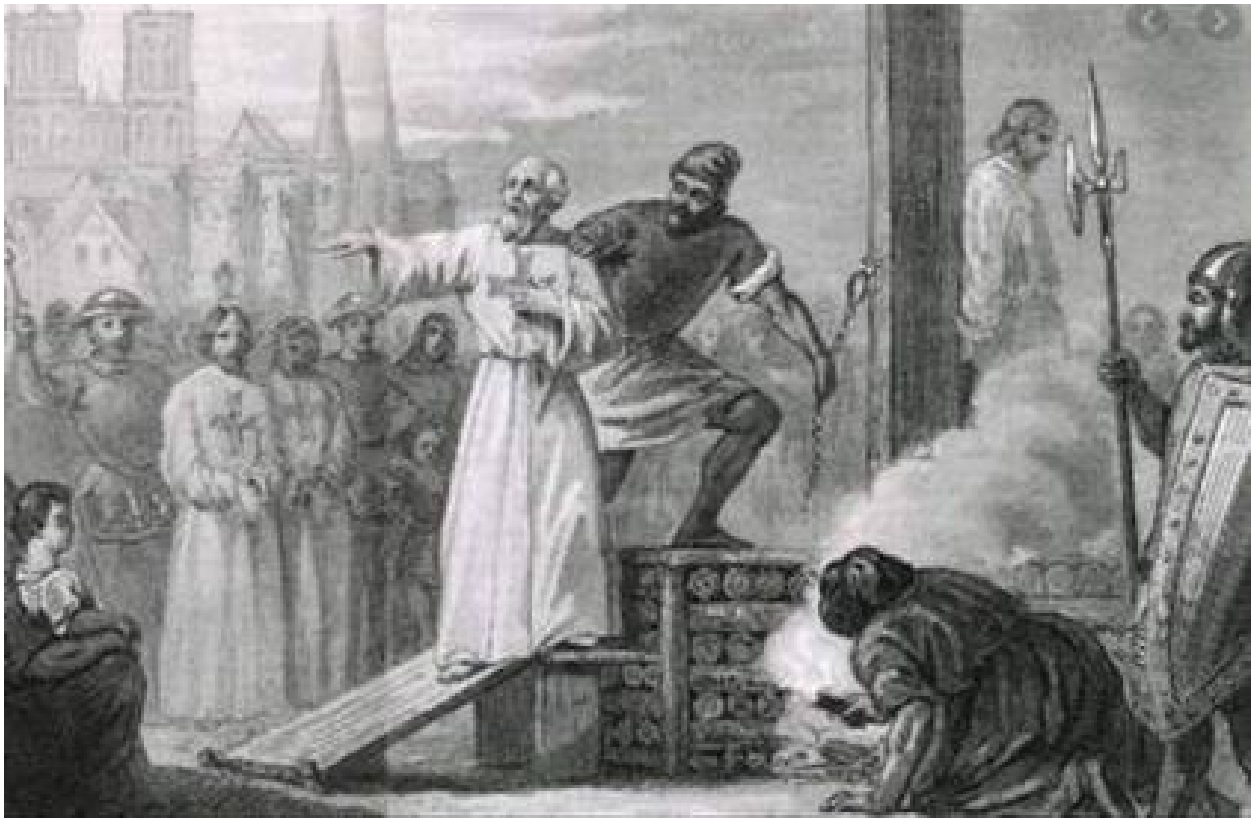

Une figure religieuse atypique…



Jules César

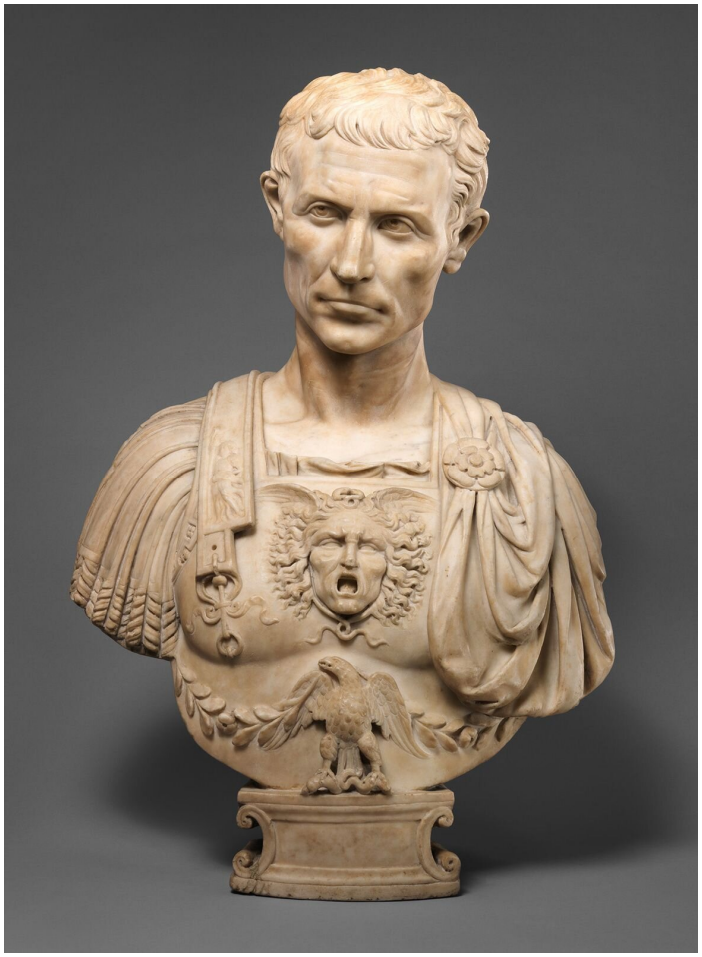

… et difficile pour ceux qui refusent d’adorer l’Empereur !



Concile de Nicée (325)



Le baptême de Clovis…

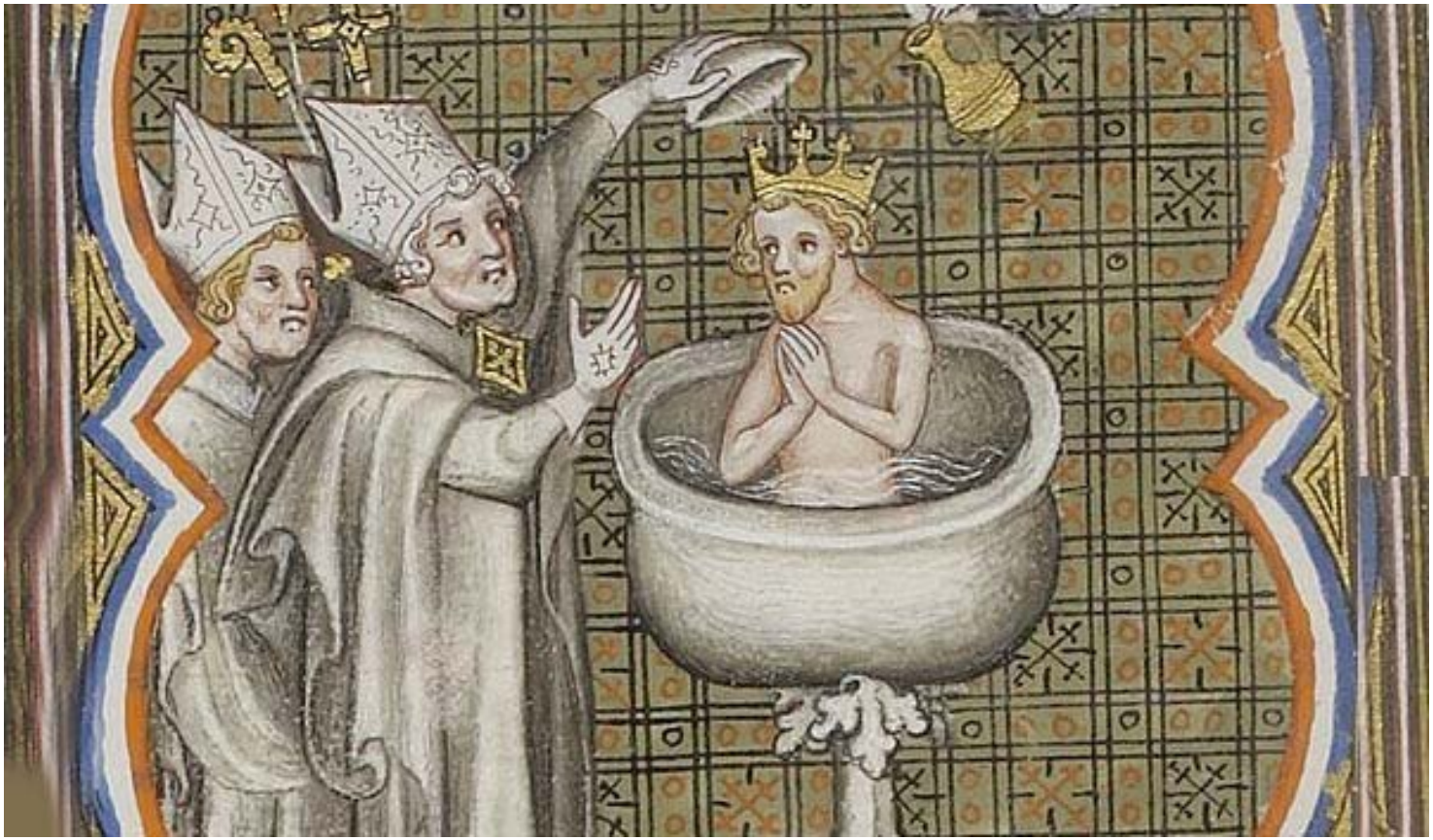



Baptême de Clovis

Le Jihad…



Les croisades…



Tuez-les tous, Dieu reconnaitra les siens…



La foi du Prince et la foi de son peuple…



L’édit de Nantes…



Louis XIV



Le Gallicanisme…



Le Jansénisme…



Révocation de l’Edit de Nantes



Retour à l’austérité à Versailles…



Le chevalier de la Barre…



Edit de tolérance de novembre 1787



Les demandes du Clergé avant la Révolution…



Première séparation des Eglises et de l'Etat…



Suppression de la dîme…

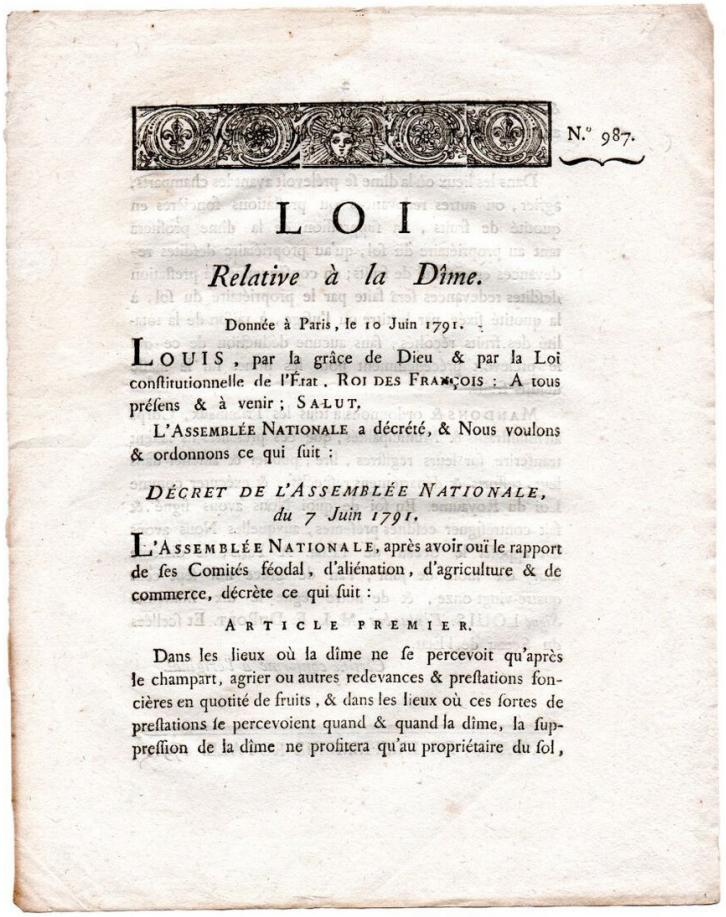

N.° 987.

LOI

Relative à la Dîme.

Donnée à Paris, le 10 Juin 1791.

LOUIS, par la grâce de Dieu & par la Loi conſtitutionnelle de l'Etat, ROI DES FRANÇOIS : A tous préſens & à venir ; SALUT.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a décrété, & Nous voulons & ordonnons ce qui ſuit :

DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du 7 Juin 1791.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, après avoir ouï le rapport de ſes Comités féodal, d'aliénation, d'agriculture & de commerce, décrète ce qui ſuit :

ARTICLE PREMIER.

Dans les lieux où la dîme ne ſe percevoit qu'après le champart, agrier ou autres redevances & preſtations foncières en quotité de fruits, & dans les lieux où ces ſortes de preſtations ſe percevoient quand & quand la dîme, la ſuppreſſion de la dîme ne profitera qu'au propriétaire du ſol,

Suppression des biens de l’église…

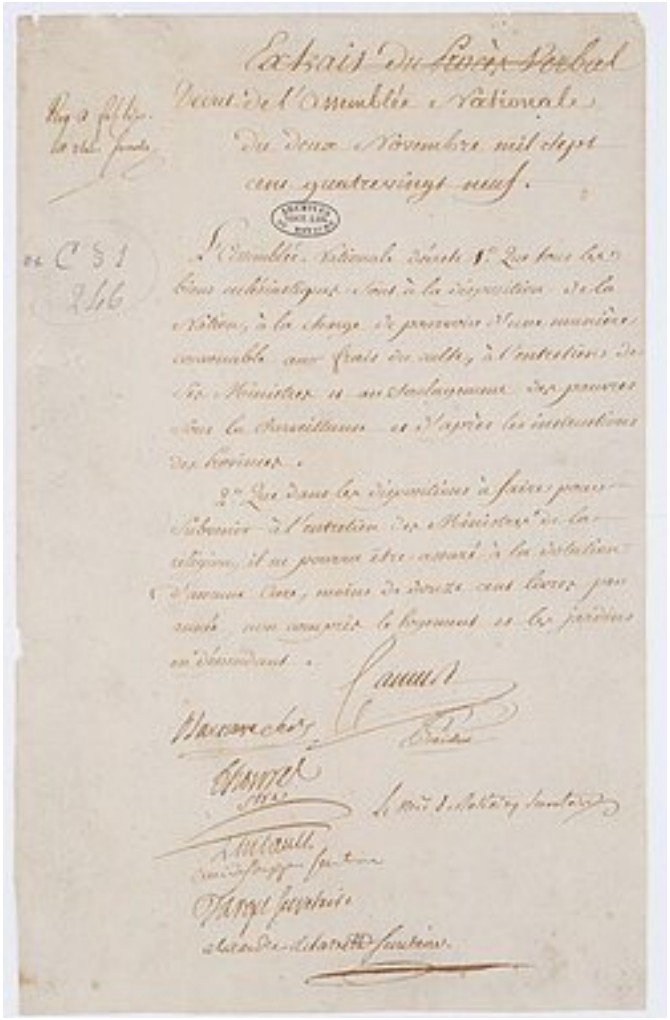

Suppression des ordres contemplatifs…



Le Catholicisme n’est plus religion d’Etat !



Le serment à la Nation révolutionnaire…



Moyen de faire prêter serment aux Evêques et Curés aristocrates, en présence des Municipalités suivant le décrèt de l'Assemblée Nationale.

a Paris chez Hansman, Md d'Estampes, passage Beaufort.



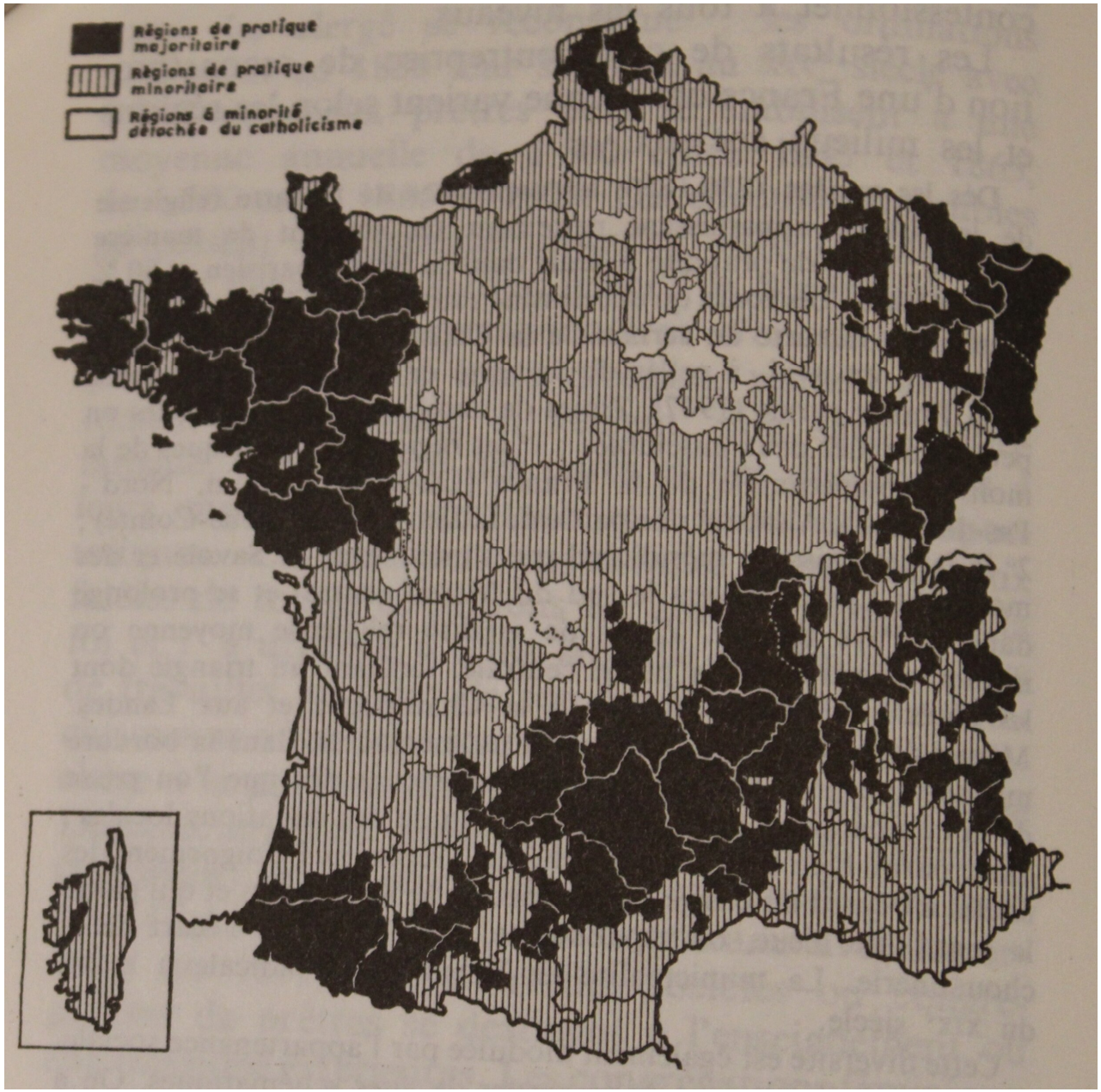
Régions de pratique majoritaire
Régions de pratique minoritaire
Régions à minorité détachée du catholicisme

L’Etat Civil…

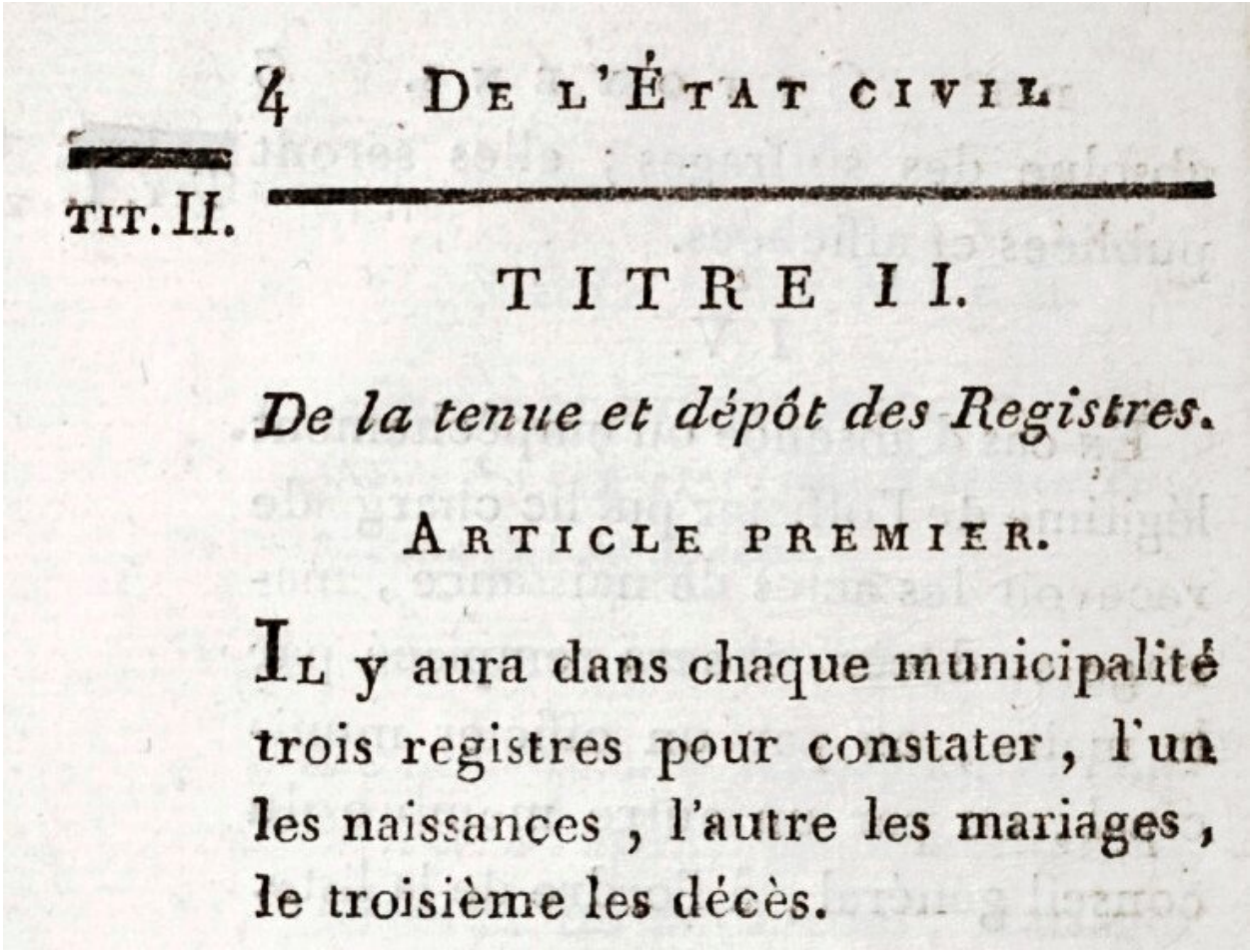

4 DE L'ÉTAT CIVIL

TIT. II.

TITRE II.

De la tenue et dépôt des Registres.

ARTICLE PREMIER.

IL y aura dans chaque municipalité trois registres pour constater, l'un les naissances, l'autre les mariages, le troisième les décès.

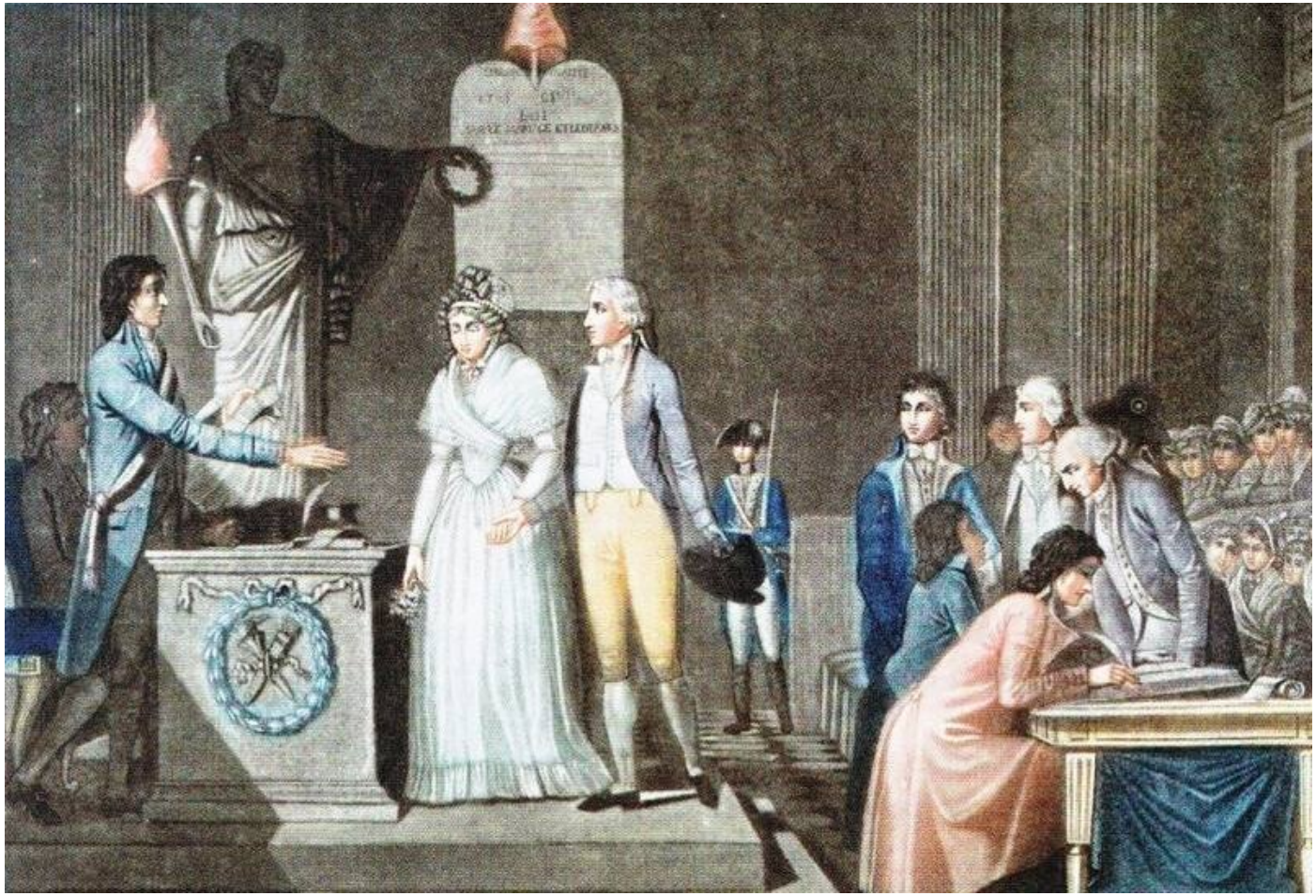

Affranchissement des Juifs, novembre 1791



N°. 760.

LOI

RELATIVE AUX JUIFS.

Donnée à Paris, le 13 Novembre 1791.

LOUIS, par la grace de Dieu, & par la Loi conſtitutionnelle de l'Etat, ROI DES FRANÇOIS : A tous préſens & à venir ; SALUT. L'Aſſemblée Nationale a décrété, & Nous voulons & ordonnons ce qui ſuit :

DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du 27 Septembre 1791.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE conſidérant que les conditions néceſſaires pour être citoyen François & pour devenir citoyen actif, ſont fixées par la Conſtitution, & que tout homme qui réuniſſant leſdites conditions, prête le ſerment civique & s'engage à remplir tous les devoirs que la Conſtitution impoſe, a droit à tous les avantages qu'elle aſſure ;

Les Protestants durant la Révolution…

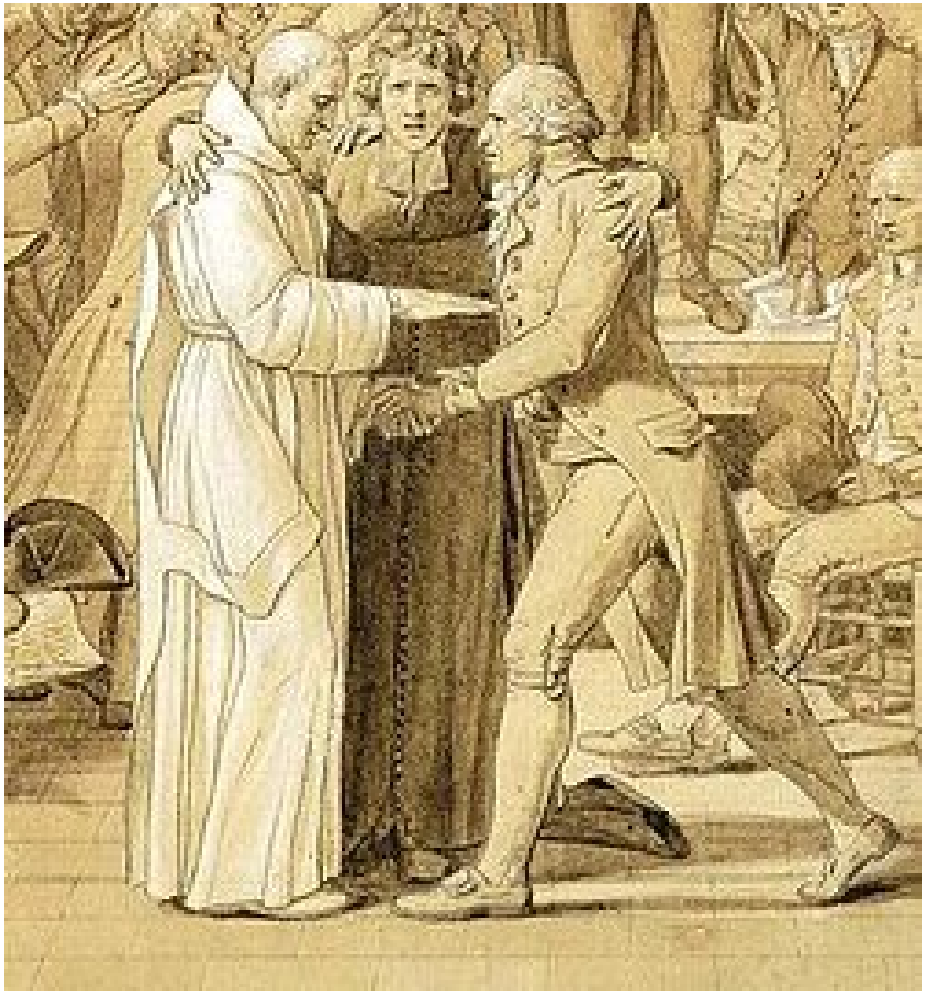

La Terreur

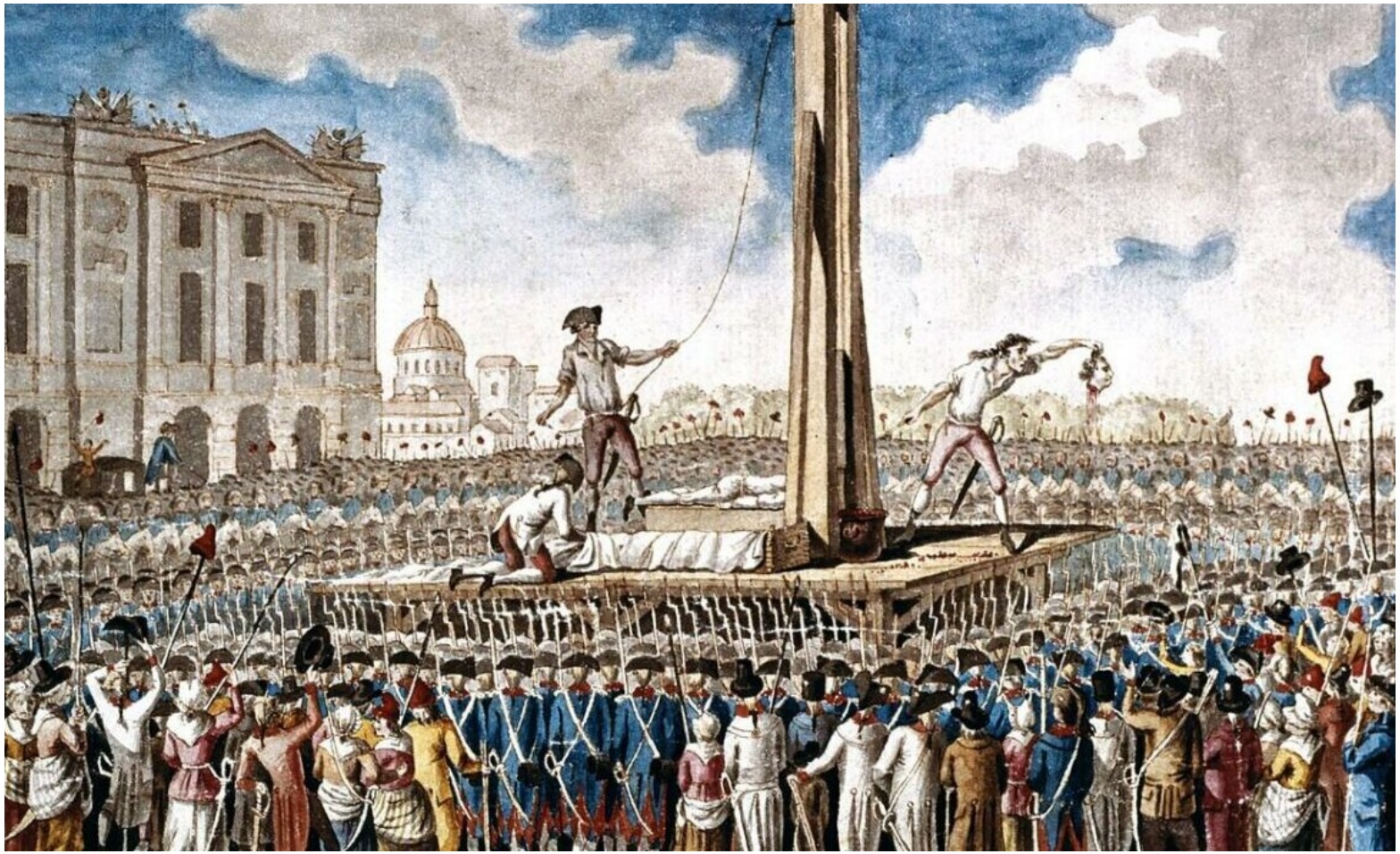

Napoléon et le Concordat, le sacre et le pape



AVIS SUR LA STÉRÉOTYPIE.

La Stéréotypie, ou l'art d'imprimer sur des planches solides que l'on conserve, offre seule le moyen de parvenir à la correction parfaite des textes. Dès qu'une faute qui seroit échappée est découverte, elle est corrigée à l'instant et irrévocablement; en la corrigeant, on n'est point exposé à en faire de nouvelles, comme il arrive dans les éditions en caractères mobiles. Ainsi, le public est sûr d'avoir des livres exempts de fautes, et de jouir du grand avantage de remplacer, dans un ouvrage composé de plusieurs volumes, le tome manquant, gâté ou déchiré.

Nous invitons les personnes qui découvriront des fautes dans le texte des éditions stéréotypes, à nous les indiquer.

MM. MAME frères, seuls propriétaires de cet Ouvrage, déclarent, qu'en vertu de la Loi du 19 juillet 1793, ils poursuivront suivant toute la rigueur des lois tous les contrefacteurs de cette édition.

CETTE ÉDITION SE VEND :

À PARIS, chez H. NICOLLE, à la Librairie Stéréotype, rue de Seine, n° 12.

À TOURS, chez Ad. MAME.

À ANGERS, chez FOURIER-MAME.

EXPLICATION DU CATÉCHISME,

A L'USAGE

DE TOUTES LES ÉGLISES DE L'EMPIRE FRANÇAIS,

Renfermant, suivant l'ordre du Catéchisme, la Leçon du Catéchisme sans les demandes et les réponses; l'Explication de chaque Leçon, et des Traits historiques après chacune de ces Leçons.

Hæc doce, et exhortare.
1. Timot. 6. 2.

NOUVELLE ÉDITION.



MISSIONNAIRES de VABRE

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE STÉRÉOTYPE DE MAME,
RUE DU POT-DE-FER, N° 14.

1811.

Le retour des Bourbons…



La terreur blanche…



Louis XVIII



Charles X






LEO
1828

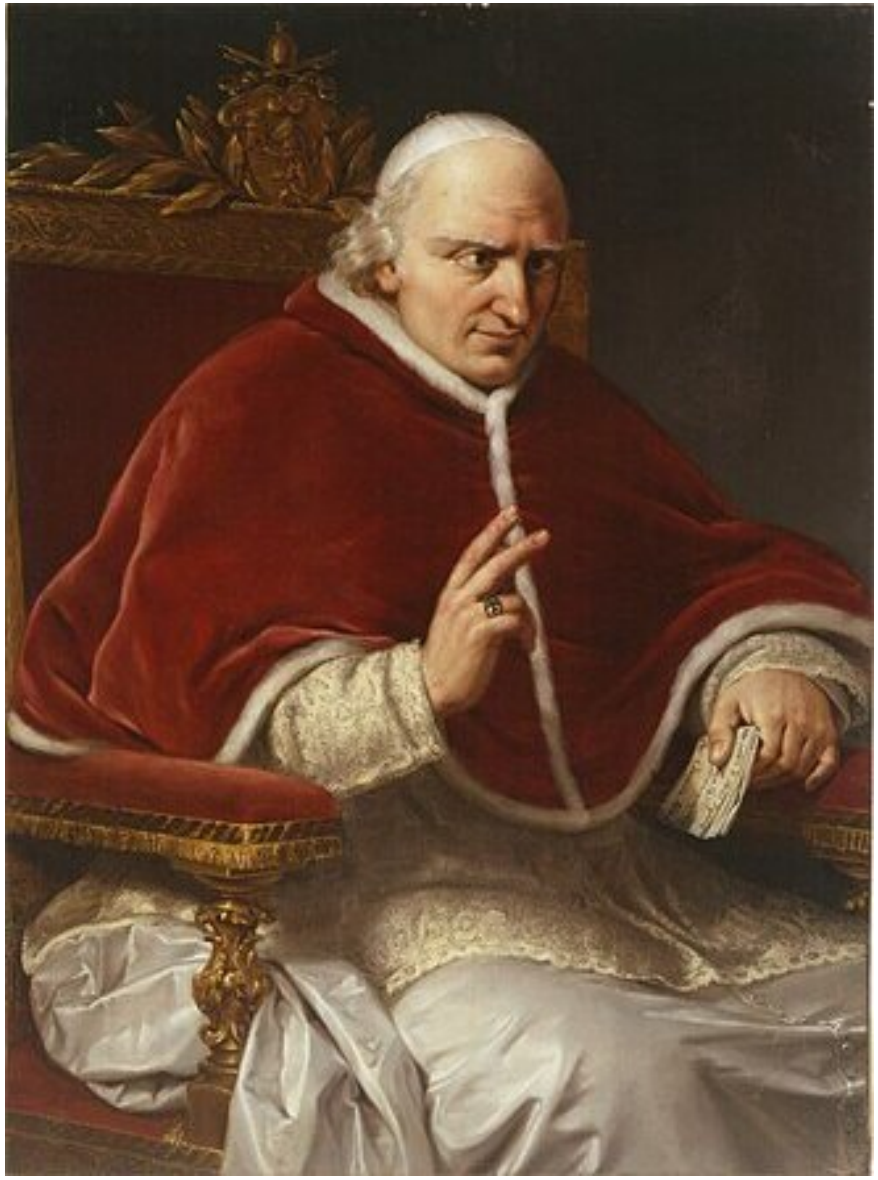

Louis-Philippe



Félicité de La Mennais



2me ANNÉE. — N° 100.

LUNDI 23 JANVIER 1831.

L'AVENIR.

Dieu et la Liberté.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Londres, 19 janvier 1831.

Cet article manque. — Chronique, 1. 18.

Dans la séance des lords aujourd'hui, lord [illegible] a fait un long discours sur les [illegible].

— Le Roi a donné pour sujet du plus ancien concours de l'École des beaux-arts, qui vient d'être ouvert, la composition d'un tableau représentant [illegible].

— Le Conseil d'État a rendu aujourd'hui un arrêt [illegible].

— Hier, le garçon d'étage a été trouvé [illegible].

— On dit que M. O'Connell a proposé de [illegible].

— Le Roi a donné pour sujet du plus ancien concours de l'École des beaux-arts, qui vient d'être ouvert, la composition d'un tableau représentant [illegible].

BELGIQUE. — 21 janvier.

Guillaume III, roi [illegible].

Les habitants de notre ville de Louvain, qui a été [illegible].

Le Roi a donné pour sujet du plus ancien concours de l'École des beaux-arts, qui vient d'être ouvert, la composition d'un tableau représentant [illegible].

— Le Roi a donné pour sujet du plus ancien concours de l'École des beaux-arts, qui vient d'être ouvert, la composition d'un tableau représentant [illegible].

Art. 1. Nous avons [illegible].

Art. 2. [illegible].

Art. 3. [illegible].

Art. 4. [illegible].

Art. 5. [illegible].

Art. 6. [illegible].

Art. 7. [illegible].

Art. 8. [illegible].

Art. 9. [illegible].

Art. 10. [illegible].

Art. 11. [illegible].

Art. 12. [illegible].

Art. 13. [illegible].

Art. 14. [illegible].

Art.

Pape Grégoire XVI



La naissance de la démocratie chrétienne





Révolution de 1848



Fin de l’acte 1



5 Tous les jours SIX PAGES AU MOINS | 36e ANNEE -- JEUDI 7 DECEMBRE 1905 — N° 13,681 | Tous les jours SIX PAGES AU MOINS 5

LA LOI DE SÉPARATION

ABONNEMENTS

	6 mois	1 an
France, Algérie, Tunisie	5 fr.	10 fr.
Etranger	9 fr.	18 fr.

Durée facultative. 5 fr. 05 le numéro.

Opinions

IMPÉRIALES RÉCRIMINATIONS

En France, comme en Angleterre, le discours de l'empereur d'Allemagne a été accueilli avec sérénité. Il y avait cinq ans que Guillaume II n'avait donné de sa personne à l'ouverture des travaux du Reichstag. Cette fois il a cru que l'heure était opportune d'une manifestation personnelle de sa pensée. Il demande d'un budget en déficit un assez grand effort pécuniaire pour une importante augmentation d'armements. S'il y avait, en dehors des socialistes, quelques signes d'une résistance sérieuse dans quelques groupes du Reichstag, l'intervention de l'empereur s'expliquerait trop aisément. Mais ce n'est pas le cas et tout le monde sait d'avance que les propositions du gouvernement seront adoptées. On ne peut donc raisonnablement attribuer les paroles de Guillaume II au besoin d'exercer une pression sur le Parlement ainsi que le croient, ou feignent de le croire, le *Times* et, sur la foi du *Times*, plusieurs journaux italiens.

Non. Le chef de l'empire allemand a l'évidence visé plus haut et plus loin. Il a voulu parler simultanément à l'Europe et à ses sujets. Pour ce qui est de ses derniers, il est facile de comprendre qu'il s'est proposé de doser savamment la confiance en leur force et l'inquiétude de l'étranger où il voit un moyen de les conduire à un achèvement supérieur de qui rive étroitement les deux nations l'une à l'autre. Entre les deux peuples que sépare la Manche les sources historiques d'inimitié sont assez connues. La diplomatie de l'Allemagne a fait tout ce qu'il fallait pour entretenir ces sentiments hostiles et même pour les aviver. Mais quoi de plus propre qu'un commun péril à rapprocher les deux peuples pour une commune défense ? A cet égard, qui prétend s'effrayer de ce rapprochement peut, à première vue, découvrir que rien n'y a contribué d'une façon plus puissante que le discours de Tanger. Et s'il faut dire toute ma pensée, rien ne pouvait montrer aux deux peuples plus efficacement que le récent discours d'ouverture du Reichstag à quel point les intérêts de l'un et l'autre pays sont solidaires. Comment peut-on se plaindre de l'œuvre qu'on a créée et dont on dirait vraiment qu'on s'efforce, par la parole et par l'acte de chaque jour, d'assurer le développement ?

Car il ne faut pas se le dissimuler, si le discours de Guillaume II n'est pas une provocation — et je me hâte de dire que je ne lui reconnais point ce caractère — ce qu'on y trouve surtout ce sont des récriminations. L'empereur d'Allemagne n'est pas content : voilà le plus bref résumé de ce grand effort oratoire. Et pourquoi n'est-il pas content ? Parce que, dans l'opinion de Guillaume II, sa politique « a à compter avec la méconnaissance de la mentalité allemande, avec des préjugés contre les progrès de l'activité soutenue du peuple allemand ». L'Allemagne serait ainsi la grande incomprise de l'Europe. On la méconnaît, on la jalouserait, on la menacerait de toutes parts. Avouez que ce n'est pas le sort ordinaire des vainqueurs. Comment Sadowa et Sedan auraient-ils abouti à ce résultat ? Ce serait à dégoûter des succès sur le champ de bataille.

Mais ce sombre tableau des présentes misères de l'Allemagne a-t-il vraiment quelques traits de réalité ? Il est Reichstag surtout peut-être quelque chose comme un mécontentement de soi-même qu'on n'ose s'avouer. Il n'y a point à nier que le rapprochement franco-anglais soit au fond de toute cette affaire. Quand donc celui qui en est l'auteur comprendra-t-il que de vagues propos communaloires ne peuvent aboutir qu'à le consolider ? Parmi les dangers européens que ne dénonce pas l'empereur allemand il faut compter celui des chefs d'Etat qui céderaient trop facilement au besoin d'épancher leur mauvaise humeur sans qu'il en pût résulter autre chose qu'une aggravation du mal dont ils se plaignent.

Ce n'est pas un bon moyen d'assurer la paix que de dénoncer sans aucune précision les mauvais desseins d'autrui pour faire, à ce propos, un formidable étalage de moyens grossiers. Car rien n'en résulte si sûrement que la défiance générale et l'accoutumance des esprits à des aventures belliqueuses dont l'occasion finit toujours, hélas ! par se rencontrer.

G. CLEMENCEAU.

Pointes Sèches

Augures

Voici le temps des almanachs. Il en éclot un par jour. Comme toutes les années, avec une régularité qui finit par être touchante, les uns annoncent la pluie et le beau temps, ce qui d'ailleurs n'a rien de bien passionnant. Ce sont les bons vieux almanachs qui n'ont pas renouvelé leur forme et dont l'ambition est, au demeurant, modeste. Il y en a d'autres. Il y a les almanachs dont les auteurs lisent dans les astres la destinée des nations et des hommes. Et quelque chose doit nous surprendre ; c'est qu'à une époque qui passe pour être positive, il y a plus de sorciers qu'on n'en vit jamais à la surface du globe : ils ont

cains et australiens nés de l'anglais apparaîtraient aux habitants de Londres d'indéchiffrables petits nègres. Dans les milieux maltais, juifs ou arabes d'Alger se constituent des patois dans lesquels un académicien reconnaîtrait malaisément la langue française. Les causes profondes et universelles d'altération et d'évolution de toute langue suivant le milieu, séviraient sur l'esperanto, comme elles sévissent sur le français, sur l'anglais. Il faut donc renoncer à la langue universelle parlée. Au surplus, il serait déjà du plus haut intérêt de posséder une langue écrite par le moyen de laquelle les hommes de tous les pays pourraient échanger ouvrages et idées. Mais s'il ne s'agit plus que d'une langue écrite est-il nécessaire d'imaginer des volapücks, des langues bleues ou des esperanto ? N'y aurait-il pas intérêt à se servir comme le décida, il y a sept ou huit ans un congrès international socialiste réuni, je crois, à Londres, de la langue qui fut si longtemps le véhicule de la pensée universelle et dans laquelle écrivirent Bacon et Spinoza ?

Du moins connaître une langue qui permet d'explorer la littérature d'un très grand peuple et de prendre contact avec toute l'antiquité, c'est enrichir notablement son esprit, c'est acquérir intellectuellement, c'est s'accroître. Ce n'est pas à dire d'ailleurs que l'esperanto ne garde à côté du latin, même si celui-ci reprenait dans le monde la place qu'il mérite, une réelle utilité. Il pourra devenir aisément la langue des affaires commerciales. Un commis versé dans l'esperanto pourrait avoir dans une maison de commerce l'utilité d'un truchement ou d'un dactylographe. Mais qu'une langue factice puisse séduire les lettrés ou les scientifiques des divers pays, c'est là ce que d'une façon assez générale on se refuse à croire.

Il serait pourtant infiniment désirable alors qu'en tous les pays s'allument de plus en plus nombreux les foyers scientifiques, que les savants et les lettrés de la terre entière eussent à leur disposition une langue universelle, par le moyen de laquelle ils pourraient se communiquer leurs travaux ; et il semble bien aujourd'hui que cette langue ou ne sera pas ou

positifs de ton nombre de nos compatriotes.

De même en est-il dans les classes lettrées d'Angleterre et d'Espagne. En Finlande, tous les instituteurs connaissent et enseignent le latin ; en Roumanie, de même. Enfin, les clergés catholique et protestant, répandus, on le sait, dans tous les pays du globe, le comprennent et l'enseignent aux jeunes clercs.

Cette langue est encore aujourd'hui la langue du droit dans de nombreux pays. Sans doute, le chiffre total des latinophones ainsi dénombrés n'atteint peut-être pas un million ; mais ce million appartient à l'élite humaine, aux intellectuels de toutes les nations et de tous les pays. Si l'on coordonnait à leur profit, en le simplifiant et en le soumettant par règles internationales à une accentuation commune, l'enseignement de la langue latine, on aurait constitué, au plus grand profit de la pensée humaine et de la science, un instrument merveilleux de communication.

Il est une dernière considération qui frappera, je l'espère, les esprits élevés. Pour être apte à la compréhension d'une époque, pour être ouvert aux idées générales par lesquelles seules l'esprit a la révélation du réel, il importe que l'homme ait simultanément la double notion de toute l'humanité vivante et de toute l'humanité vécue. S'il veut éviter l'étroitesse des sentiments et le sectarisme de la pensée, il faut qu'il sache par expérience propre que son milieu n'est pas le seul milieu humain et qu'il est d'autres humanités dont les souffrances, les espérances, les passions, les préjugés eux-mêmes ne sauraient lui être étrangers. Il faut donc que, par la connaissance approfondie d'une langue vivante, il ait pénétré la conscience même de tel des grands peuples qui vivent et qui évoluent à côté du nôtre. Mais il n'importe pas moins qu'il ait la conscience de l'antiquité ; il serait aussi dangereux pour l'équilibre de sa pensée qu'il ne particularisât dans le temps où nous vivons que dans les limites territoriales de notre patrie présente. Si nous voulons avoir la claire vision de ce que nous sommes, si nous voulons savoir quelle est notre place dans l'humanité, deux coordonnées sont à prendre ;